



SOS DISPARUS S'EXPRIME CONTRE LA CHARTE « DITE » POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION NATIONALE



Hôtes du parti politique le FFS, Sos Disparus et le CFDA ont organisé des journées expositions photos et d'images, conférence de presse, débats, projections de films sous l'intitulé «Journées contre l'oubli». Cet événement s'est voulu une semaine d'expression culturelle, dynamique et interactive, susceptible d'agir positivement la société civile, de rappeler la nécessité de défendre activement les Droits de l'Homme et

principalement de la préservation de la Mémoire, contre l'oubli et l'impunité pour rendre justice aux disparu(e)s et à leur famille. En rétrospective, ces journées ont été marquées par différentes activités, tel qu'une exposition photo, une conférence de presse, des projections/débats et un séminaire.

- Conférence de presse, « Non à l'impunité, non à l'oubli ! »



Ces journées contre l'oubli se sont ouvertes par une conférence de presse au siège de l'association. Madame Nassera DUTOUR a dressé un constat sur la situation des droits de l'Homme en Algérie,

et dénoncé la charte pour la paix et la réconciliation nationale et ses textes d'application. La conférence de presse était suivie par une projection d'un film documentaire intitulé « où sont-ils ? » coréalisé par Hacène Ferhati & Othmane Aouameur. Un court métrage qui retrace d'une manière précise les souffrances et le parcours des parents des disparu(e)s à la recherche d'une vérité et d'une justice qu'ils n'arrivent pas à trouver.

- **Projection /débat du film Argentin « Histoire d'un procès »**



La projection du film Argentin, « Histoire d'un procès », coréalisé par Alexandra Garcia-Vilá & Franck Moulin.

Vitin, Fermin, Carlos, Olga, Martin, Carolina, Véronica et Miguel sont plaignants, témoins ou avocats dans le procès de l'ex-dictateur Jorge Rafael Videla, à Cordoba en Argentine. Anciens détenus politiques, familles de victimes, longtemps prisonniers de la stigmatisation, de la peur, du traumatisme, ils peuvent enfin témoigner, raconter leurs histoires, certains pour la première fois, aidés par le procès. Après plus de trente ans d'impunité, deux générations travaillent à défaire l'héritage de la dictature. A la suite de ce film ayant suscité un vif intérêt auprès des spectateurs, un débat émouvant a été organisé.

- **Projection du documentaire « LES CŒURS BRULÉS »**



Réalisé par Fadhila Mokhtari, le documentaire intitulé « les Cœurs brulés », avait été projeté pour la première fois sur la chaîne privée d'El-Chourouk Tv. Avec l'aide des membres de Sos Disparus, la journaliste qui a réalisé ce documentaire, a pu se déplacer chez plusieurs familles de disparus afin de les interviewer et de les filmer dans leur intimité pour montrer la réalité de la souffrance des familles. Ce documentaire émouvant nous révèle des témoignages poignants.

- **Séminaire « Une charte pour la paix, la liberté et la vérité »**



Sous le thème de « Une charte pour la paix, la liberté et la vérité » les intervenants se sont exprimés tour à tour sur les dispositions néfastes de la charte pour la paix et la réconciliation et ses textes d'application.



Nassera Dutour, après avoir souhaité la bienvenue aux participants à ce séminaire, a fait une brève introduction qui permettait de comprendre pourquoi la charte et ses textes d'application n'étaient qu'une énième loi qui comme pour la concorde civile consacrait l'impunité aux membres des groupes armés mais qui de plus accordait l'immunité aux agents de l'Etat. Adnane Bouchaib, Président de SOMOUD à quant à lui fait une lecture de la charte alternative pour la paix, la vérité et la conciliation élaborée par la Coalition des associations des victimes des années 90 à l'attention des autorités algériennes. Cherifa Khaddar, a fait l'historique de la création de la Coalition des associations des victimes des années 90 et la mise en lumière sur la rédaction de la charte pour la vérité la paix et la conciliation. Hacene Ferhati a clôturé ce panel d'intervention par un témoignage direct en tant que frère de disparu ainsi que le combat des familles pour obtenir la vérité. Le débat qui s'en est suivi a été riche en enthousiasme.

SOS DISPARUS RENCONTRE LA PRESIDENTE DE LA CNDH

Une délégation de Sos Disparus menée par Mme Nassera DUTOUR, se sont rendus au siège du Conseil National des Droits de l'Homme ex CNPPDH, pour rencontrer Madame Fafa BENZERROUKI, la nouvelle présidente installée aux commandes de l'instance.

Une rencontre pendant laquelle la question des disparus était abordée, ainsi que les différentes entraves que rencontrent les familles de disparus dans ses démarches juridiques avec les instances publiques. Mme DUTOUR a notamment rappelée sa volonté de voir le Conseil national des droits de l'Homme et les autorités Algériennes amorcer un véritable dialogue autour de la question des disparus.

LES FAMILLES DES DISPARU(E)S COMMEMORENT LE 1^{ER} NOVEMBRE

C'était dans le calme que les familles des disparu(e)s, ont tenu un rassemblement commémoratif du 63^{ème} anniversaire du

déclanchement de la guerre de révolution nationale, et ce sur lieu de rassemblement hebdomadaire du mercredi au boulevard Bouguerra.



Comme à l'accoutumée, la présence policière était très importante quadrillant ainsi le lieu occupé par environ une trentaine de familles de disparus qui a répondu présent à l'appel du CFDA et Sos Disparu pour rappeler leur attachement à leur pays mais également à la vérité quant au sort de leur proches et demander justice.

Vers midi environ, le dispositif de police mis en place a été renforcé. Les policiers ont fait venir un grand bus pour y faire monter les familles de force et ainsi les disperser. Quelques familles ont essayé de résister mais la pression policière étant trop forte, elles ont été obligées de quitter les lieux.

SOS DISPARUS INVITE D'HONNEUR DU PARTI POLITIQUE JIL EL DJADID

A l'occasion du 69^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, une conférence a été organisée par le parti politique d'El Jil El Djadid présidé par Monsieur Soufiane Djilali, président du Parti.

Sous le thème « En Algérie de 2017, les Algériens ont-ils le droit d'avoir des DROITS ? », la conférence qui s'est déroulée au siège du parti à Zeralda, a été animé par Nassera Dutour et Hacene Ferhati.

Nassera Dutour à la demande des membres du Parti a, avant de témoigner sur la disparition de son fils, expliqué les mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme des Nations Unies en se basant sur sa propre expérience avec ces derniers.



A la fin de la rencontre, Mme DUTOUR a reçu une distinction qui lui a été remise par le président du parti Soufiane DJILLALI en reconnaissance pour son combat pour la justice.

SOS DISPARUS TENTE DE RASSEMBLER LES FAMILLES DEVANT LE CNDH POUR LE 10 DECEMBRE, JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Pour la journée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Sos Disparus avait prévu un rassemblement devant le siège du Conseil des Droits de l'Homme à Alger CNDH qui a succédé à la CNPPDH.



Sans que ce soit une surprise, les familles venues pour le rassemblement ont été empêchées d'accéder à la place AdisAbaba, lieu prévu pour ce rassemblement pour la commémoration de cette

journée internationale des droits de l'Homme. Comme d'habitude un impressionnant dispositif de policiers en tenue et en civil avait bloqué tous les accès au siège de la CNDH. Les familles de disparus ont été obligées de se replier vers l'endroit habituel du rassemblement hebdomadaire, sur le trottoir du boulevard Gallieni de 10h à midi en arborant les portraits des disparus et scandant fort des slogans contre l'injustice.

SOS DISPARU(E)S PARTICIPE A LA SENSIBILISATION SUR LE PHENOMENE DE L'IMMIGRATION

Sous le thème « contre le racisme, pour le respect, la tolérance et la dignité des migrants », l'association Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) a organisé les 22 & 23 décembre dernier à Mostaganem un séminaire autour de l'immigration à l'occasion de la journée internationale des migrants.



Invité pour cette occasion, Sos Disparus aux côtés des nombreux de chercheurs, journalistes et acteurs de la société civile participant à cette conférence a pris part aux débats qui ont eu lieu durant ces deux jours sur diverses thématiques liées à la question de la migration. Le CFDA a également envoyé le correspondant de sa radio en ligne « Radio des Sans Voix » pour mener des interviews avec les experts qui ont été invités à intervenir sur la question des migrants ainsi qu'avec de nombreux participants à cet évènement.

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)